

Réponse au grand séisme de l'est du Japon

Passage en revue et enseignements tirés du processus de reconstruction après le grand séisme de l'est du Japon et d'autres catastrophes de grande ampleur

La JICA a conscience de la nécessité d'utiliser pleinement l'expérience de la reconstruction après les pertes sans précédent infligées par le grand séisme de l'est du Japon, lorsqu'elle vient en aide aux pays en développement frappés par une catastrophe de grande ampleur. C'est pourquoi la JICA a élaboré un processus de reconstruction à partir de six catastrophes majeures survenues au Japon et dans six pays à qui elle est venue en aide. Il s'agit notamment du grand séisme de l'est du Japon en 2011, le grand séisme du Kanto en 1923, le grand séisme de Kobe en 1995, le séisme de 2011 en Turquie et celui de 2004 sur l'île de Sumatra, en Indonésie.

Le processus de reconstruction se divise en quatre périodes et six étapes. Les quatre périodes sont : (1) situation normale, (2) la vie dans les abris d'évacuation, (3) le début de la reconstruction, et (4) la reconstruction complète. Les six étapes sont : (1) le sauvetage et les premiers secours, (2) la mise en place du système pour le rétablissement et la reconstruction, (3) le rétablissement des moyens de subsistance, (4) la construction de communautés sûres, (5) le rétablissement des industries et de l'économie, et (6) l'amélioration de la préparation. Le processus de reconstruction comprend 23 enseignements et 44 propositions pour les actions de la JICA.

⊙ : Actions prioritaires

	Enseignements	Actions de la JICA (propositions)
Sauvetage et premiers secours	(1) Fonctionnement des centres d'évacuation	<input type="radio"/> Lignes directrices pour l'aide au fonctionnement des centres d'évacuation <input type="radio"/> Évaluations et propositions d'amélioration des centres d'évacuation
	(2) Fourniture des premiers secours et de services médicaux	<input type="radio"/> Aide à l'établissement d'un système de soins médicaux d'urgence (aide aux plans d'activité, etc.) <input type="radio"/> Évaluation du risque pour les sites d'installations médicales
	(3) Distribution appropriée du matériel d'aide	<input type="radio"/> Confirmation des flux de matériel de secours de l'étranger <input type="radio"/> Intégration de la possibilité de recevoir du matériel de secours non seulement de pays, mais aussi de collectivités locales et d'ONG
	(4) Diffusion rapide de l'information	<input type="radio"/> Aide au renforcement des capacités à envoyer et recevoir des informations dans les pays et régions affectés par une catastrophe
	(5) Traitement des déchets et des eaux usées	<input checked="" type="radio"/> Étude et aide pour un traitement approprié dans la zone touchée
	(6) Énergie et eau	<input type="radio"/> Fournir des équipements pour l'utilisation de sources d'énergie renouvelables en tant que sources supplémentaires d'électricité <input type="radio"/> Utilisation des puits, etc. et construction d'infrastructures
Mise en place du système pour le rétablissement et la reconstruction	(1) Évaluation des besoins en matière d'aide	<input checked="" type="radio"/> Évaluation des besoins en matière de reconstruction après l'étape du sauvetage et des premiers secours
	(2) Édification d'un cadre centralisé de reconstruction	<input checked="" type="radio"/> Soutien pour une « tour de contrôle de la reconstruction »
	(3) Aide des tierces parties aux victimes	<input type="radio"/> Collecte d'informations sur les principales ONG locales <input type="radio"/> Travail avec les ONG expérimentées dès les premiers stades <input checked="" type="radio"/> Soutien aux spécialistes pour l'établissement d'un organisme d'aide
	(4) Préparation d'un plan de reconstruction intégrant l'opinion des victimes	<input type="radio"/> Coopération technique pour la préparation de plans de reconstruction par les gouvernements locaux <input type="radio"/> Propositions basées sur le « principe d'initiative populaire » <input type="radio"/> Assurer la participation de différents acteurs au processus de planification <input type="radio"/> Aide au plan de reconstruction avec la participation du public en coopération avec les ONG
Rétablissement des moyens de subsistance	(1) Développement de logements temporaires	<input type="radio"/> Propositions pour des communautés de logements temporaires <input type="radio"/> Propositions basées sur le principe de maintien de la communauté d'origine
	(2) Rétablissement de l'emploi	<input checked="" type="radio"/> Aide à la création d'emplois centrée sur les femmes
	(3) Soutien matériel et psychologique pour le rétablissement des moyens de subsistance des victimes	<input type="radio"/> Aide à l'identification des barrières au rétablissement des moyens de subsistance ; propositions et aides <input type="radio"/> Assistance aux ONG, etc., qui aident les résidents des logements temporaires <input type="radio"/> Faire connaître les ONG japonaises et construire un réseau <input type="radio"/> Aide à la création et à la mise en œuvre de politiques de rétablissement basées sur les caractéristiques régionales
	(4) Aide à l'éducation	<input type="radio"/> Assistance aux ONG qui apportent une aide pour l'éducation des enfants
	(5) Fourniture de sites de logements sûrs et d'un environnement favorable à l'auto-rétablissement	<input type="radio"/> Coopération technique pour la planification de complexes immobiliers permettant l'auto-rétablissement <input type="radio"/> Aide à l'organisation des victimes pour atteindre un consensus <input type="radio"/> Aide à la construction de logements publics (notamment avec les technologies de construction favorisant la résistance aux séismes et l'isolation de base)
Construction de communautés sûres	(1) Construire des communautés sûres en fonction de la situation locale	<input type="radio"/> Aide aux schémas directeurs et plans de reconstruction et pour la mise en œuvre de projets prioritaires <input type="radio"/> Organisation d'ateliers pour la prévention des catastrophes dans les communautés à travers des visites et des échanges
	(2) Mesures globales de lutte contre les tsunamis	<input type="radio"/> Proposition et mise en œuvre de mesures de lutte contre les tsunamis <input checked="" type="radio"/> Émettre des propositions pour des installations publiques pouvant servir de centres d'évacuation
Rétablissement des industries et de l'économie	(1) Reconstruction des petites et moyennes entreprises	<input type="radio"/> Aide à la mise en œuvre de projets de reconstruction des entreprises locales <input type="radio"/> Soutien aux échanges entre les gouvernements locaux participant à l'initiative environnementale pour la ville du futur
	(2) Rétablissement des industries locales	<input type="radio"/> Aide au rétablissement des industries locales en collaboration avec des pays victimes de catastrophes <input type="radio"/> Aide au rétablissement industriel combinée à une éducation environnementale
Amélioration de la préparation	(1) Éducation des enfants sur la prévention des catastrophes	<input checked="" type="radio"/> Promouvoir l'éducation pour la prévention des catastrophes à l'école élémentaire et au collège (trois principes de survie)
	(2) Développement des communautés pour la prévention des catastrophes	<input checked="" type="radio"/> Développement des capacités pour la résilience face aux catastrophes
	(3) Atténuation des catastrophes de grande ampleur	<input checked="" type="radio"/> Collecte et évaluation des informations relatives aux risques de catastrophe sur les pays et les villes <input type="radio"/> Restructurer la formation sur la prévention des catastrophes au Japon
	(4) Conserver les expériences de catastrophes pour l'avenir	<input type="radio"/> Aide à la création d'archives <input type="radio"/> Propositions de méthodes pour la conservation des expériences de catastrophes